

Louis-Jean Calvet

**La mixité : situation ou résultat ?
Fonction identitaire ou véhiculaire ?**

Lorsque l'on fait une recherche sur Internet en tapant « langues mixtes » on tombe inévitablement sur des centaines de textes concernant les pidgins et surtout les créoles. L'ennui est qu'il y a derrière cette classification une grande confusion entre synchronie et diachronie. Les créoles sont en effet des langues comme les autres, leur seule spécificité se trouvant dans leur mode d'émergence, liée à la traite des Noirs et aux sociétés de plantation. Dire qu'un créole est une langue mixte, c'est donc dire qu'à son origine il y a deux langues, ou plutôt une langue et des langues, c'est-à-dire une langue européenne et des langues africaines, mais si cette affirmation est indiscutable du point de vue diachronique elle n'a aucune pertinence du point de vue synchronique. L'anglais par exemple est historiquement une langue mixte, mais il est aujourd'hui tout simplement une langue, et peut-être beaucoup de langues ont-elles été, à l'origine, plus ou moins mixtes. Il nous faut donc distinguer je crois avec soin entre deux

choses différentes: la mixité (je reviendrai sur ce terme) comme situation d'une part et la mixité comme résultat d'autre part.

J'entends par *mixité comme situation* le fait que deux langues, A et B, coexistent en synchronie, et que les locuteurs puissent produire des énoncés mixtes, sous forme de code-switching ou de code-mixing, mais dans ce cas A et B continuent d'exister séparément et c'est un troisième terme qui nous retient, des pratiques linguistiques déterminées par la coexistence de deux langues. Et j'entends par *mixité comme résultat* le fait que deux langues A et B qui ont coexisté se soient fondues pour laisser la place à une nouvelle forme. Ces formes, comment les nommer ? Comment les classer typologiquement ? La tendance est aujourd'hui à utiliser le mot « créole » pour ces formes issues de contacts entre différentes langues, pour certaines formes d'arabe par exemple (Juba Arabic) ou pour certains véhiculaires africains (le sango de centrafricain, le kituba du Zaïre). Mais des mots comme pidgin, sabir, créole, lingua franca, posent problème. Il s'agit en effet de noms propres devenus noms communs : le pidgin english désignait une forme mixte, anglais/chinois, utilisée dans le commerce en mer de Chine, la lingua franca était une forme véhiculaire utilisée en Méditerranée, le sabir était une forme mixte utilisée en Algérie, etc... Puis ces termes ont pris un sens générique : *lingua franca* signifie en anglais « langue véhiculaire », *pidgin* désigne un

type de forme linguistique dont certains pensent qu'il est à l'origine des créoles, etc...

Or l'argumentaire de ce colloque, dans sa partie sociolinguistique, parle à la fois de « code-switching », de « variétés mixtes », de « variétés métissées », et j'y vois une ambiguïté car si le code-switching implique bien l'existence de deux langues en synchronie, ici et maintenant, ce que je viens d'appeler la mixité comme situation, les variétés métissées peuvent être pour leur part le résultat historique d'une coexistence de langues A et B qui ont disparu pour laisser la place à une langue mixte ou métissée. Les deux conceptions sont bien sûr acceptables, mais il nous faut préciser celle à laquelle nous nous référons. Et n'étant pas nécessairement fanatique d'une stricte division entre synchronie et diachronie, penchant vers une vision plus dialectique, ou plus historique, je trouve que l'argumentaire auquel je viens de faire allusion pose une bonne question, que je cite :

« Dans le contexte maghrébin, le code-switching constitue-t-il un cas d'alternance banal entre deux langues ou un réel mouvement de bascule dont peut résulter un autre ensemble linguistique et identitaire ? »

On peut songer ici à Foued Laroussi¹ qui distingue entre alternance lexicale, emblématique ou répétitive et je lis pour ma part dans cette question deux choses, d'une part l'affirmation de l'existence, dans le contexte maghrébin, d'une *mixité comme situation*, et d'autre part une interrogation sur la possibilité à venir d'une *mixité comme résultat*.

Sans avoir la prétention de donner une réponse définitive à cette question, je vais tourner autour d'elle, en apportant quelques considérations générales et en évoquant quelques exemples précis. Et tout d'abord je voudrais soumettre à votre réflexion deux petits apports théoriques. L'un concerne ce que j'ai appelé *l'acclimatation* des langues, et l'autre ce que Pieter Muysken a appelé la *relexification* des langues. A partir de ces deux notions, j'essaierai ensuite d'analyser quelques exemples de « produits linguistiques », comme la lingua franca ou le sabir.... Mais il est une question première, que je signale en passant et sur laquelle nous pourrions passer des heures. Si le contexte maghrébin se caractérise par une mixité comme situation, **par un contact de langues**, quelles sont les langues A et B qui coexistent **ou qui sont en contact**? Je ne vais pas interroger chacun d'entre vous sur ce point, pour voir si vous avez des réponses différentes à cette question, mais vous voyez qu'il y a un grand nombre de

¹ Foued Laroussi, "Le français en Tunisie aujourd'hui", in D. de Robillard et M. Beniamino, *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Chamion 1996, tome 2, page 712

réponses possibles, dont voici une liste pas nécessairement complète :

-On peut songer à l'arabe et au français, c'est la réponse la plus simple.

-Mais on peut aussi songer, en Algérie et au Maroc, à l'arabe et au berbère.

-On peut songer dans certaines régions du Maroc à l'arabe et à l'espagnol.

-On peut bien sûr dans ces deux dernières propositions remplacer arabe par français et songer au berbère et au français (en Kabylie par exemple) voire même à l'espagnol et au français.

-On peut enfin songer à l'arabe et à l'arabe, je veux dire à l'arabe langue maternelle (tunisien, algérien, marocain) et à l'arabe langue d'enseignement, quelle que soit la façon dont on le nomme, fusha, wusta... A ce propos Majid El Houssi, dans un article récent, « Le français en Tunisie aujourd'hui et demain »², propose de considérer l'arabe tunisien comme « langue maternelle », ce qui est indiscutable, et l'arabe classique comme « langue paternelle », ce qui est une métaphore à soupeser...

Et vous voyez que, selon le point de vue adopté, toutes ces propositions peuvent définir la situation du Maghreb, et que la réalité est peut-être plus complexe qu'une simple

² Majid El Houssi, "Le français en Tunisie aujourd'hui et demain", in *Où va la francophonie aujourd'hui et demain?*, actes du colloque de Bari, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, 2005

mixité, que la simple coexistence de deux langues. Mais je suppose que vous avez tous pensé à ces questions et je passe donc à ce que j'ai annoncé.

1. L'acclimatation des langues

On distingue en écologie, à partir du verbe *s'acclimater*, deux phénomènes différents, l'acclimatement et l'acclimatation. On parle *d'acclimatement* lorsqu'une espèce déplacée, animale ou végétale, survit dans son nouvel environnement, et *d'acclimatation* lorsque cette espèce déplacée non seulement survit mais encore se reproduit, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

Il en va de même pour les langues, si nous acceptons de considérer que l'équivalent linguistique de la reproduction est la transmission d'une génération à l'autre de la langue des parents ou d'une langue dominante. Lorsque la colonisation a déplacé des langues vers de nouveaux territoires, certaines n'ont connu qu'un phénomène d'acclimatement, sans lendemain, c'est-à-dire sans acclimatation, sans transmission. C'est par exemple le cas du néerlandais, qui fut la langue officielle des Indes néerlandaises mais qui aujourd'hui n'est guère parlé dans l'Indonésie indépendante. En revanche, l'espagnol s'est évidemment acclimaté en Amérique du sud, le portugais est acclimaté au sens « acclimatation » au Brésil, et il est trop tôt pour savoir si le portugais connaîtra une acclimatation en Angola ou au Mozambique, comme pour le français dans les états africains francophones.

Ce qui importe, c'est que l'acclimatation d'une espèce implique des mutations. Un ours polaire par exemple ne pourrait survivre sous les tropiques qu'en perdant sa graisse et une partie de sa fourrure... Et il en va de même pour les langues. En prenant racine, en s'acclimatant, elles prennent des formes locales, spécifiques. C'est ainsi que le portugais du Brésil n'est pas tout à fait le même que celui du Portugal, que l'espagnol d'Argentine n'est pas tout à fait le même que celui d'Espagne ou de Cuba, que le français du Congo ou du Mali n'est pas le même que celui de France, et que bien sûr les arabes du Maghreb ne sont pas les mêmes que ceux d'Arabie Saoudite ou de Syrie. La langue que je suis en train de parler, le français, est au fond le résultat de l'acclimatation du latin dans un environnement écolinguistique différent de ceux qui ont donné naissance à l'espagnol et au portugais. C'est-à-dire que les langues prennent des couleurs locales, se transforment, et sont sans cesse dans un processus de différenciation. Ceci ne concerne pas, bien sûr, que le passé, ces processus de différenciation sont à l'œuvre en permanence et pourraient à terme mener à l'apparition de nouvelles langues, d'une nouvelle génération de langues romanes en Afrique par exemple.

Vous voyez que cette notion d'*acclimatation*, ce processus par lequel les langues prennent racine, ou prennent des couleurs locales, n'est pas sans rapport avec les langues mixtes. Les situations auxquelles j'ai fait référence mettent en général en coexistence une langue exogène et une ou des

langues endogènes: le portugais et les langues indiennes du Brésil par exemple. Nous savons dans ce cas précis que la situation a évolué dans un premier temps vers l'émergence d'une langue « mixte » à fonction véhiculaire, la *lengua geral*, puis dans un second temps vers la quasi disparition des langues indiennes et la mutation du portugais. Il n'y a pas là une loi générale, mais si les pays africains francophones décidaient de garder le français comme langue officielle, les langues « mixtes » que nous observons aujourd'hui, les différents français d'Afrique, pourraient à terme devenir des formes locales différenciées, le sénégalais, le malien, le gabonais, etc..., de la même façon que les « dialectes » arabes, fruits de différentes acclimatations, pourraient devenir le tunisien, le marocain, le libanais, l'égyptien... Je veux dire par là que les pays africains connaissent aujourd'hui des *situations* de mixité extrêmement complexes, dont le *résultat* est imprévisible et ne sera d'ailleurs pas nécessairement le même dans les différentes situations.

2. Le relexification

Je passe maintenant à la seconde notion, ou au second concept, que j'ai annoncé, la relexification. Dans une communication présentée à Istanbul, lors d'un colloque sur les contacts de langues dans l'espace arabo-turco-persan, « Emprunts lexicaux ou mots voyageurs : le cas du turc azeri en Iran », Onel Bosnali expliquait que dans un entretien avec un turcophone de 50 ans vivant à Téhéran, il avait relevé 43%

de mots d'origine turque contre 57% de mots arabo-persans. Et il citait Houmayounpour selon qui le turc azeri contient 20 à 30% de mots turcs contre 60 à 70% de mots persans.

« Le turc azéri est un mélange du persan, du turc, de l'azéri, du mongol et de l'arabe. Il contient seulement 20% à 30% de termes turcs. Le fait que près de 60-70% des termes et des mots du turc azéri soient ou persan ou d'origine iranienne montre très clairement combien ce dialecte azéri est proche de la langue persane et susceptible de s'identifier avec elle. »³

Il poursuivait que cette situation lexicale a poussé à parler de langue mixte, de pidgin, de créole, voire de dialecte du persan. Mais sa description fait immédiatement penser à la notion de relexification, avancée à propos du quechua de Bolivie. C'est Pieter Muysken qui, en 1981, (« Halfway between Quichua and Spanish : The case for relexification », in *Historicity and Variation in Creole studies*, A. Highfield et A. Valdman dir. Ann Arbor, Karoma 1981) a décrit ce qu'il appelle une « media lengua », appelée par ses locuteurs *utilla ingiru* (« petit quichua »), qui tire ses catégories fonctionnelles du quichua et son lexique de l'espagnol. Le quichua est ainsi *relexifié* par l'espagnol, présentant une syntaxe indiscutablement quichua et un lexique majoritairement d'origine espagnole. L'exemple suivant illustre bien le processus :

³ HOUMAYOUNPOUR P., *L'affaire d'Azerbaïdjan*, Lausanne, 1967, p. 44.

Media lengua : **Unu fabur-ta pidi-nga-bu bin-xu-ni**

Une faveur demander venir

Quichua : *Shuk fabur-da maña-nga-bu shamu-xu-ni*

Espagnol : **vengo para pedir un favor**

On voit comment les mots espagnols *un, favor, venir, pedir* sont adaptés à la phonétique du quichua et insérés dans une syntaxe et une morphologie du quichua. *Unu* (espagnol *un*) remplace *shuk*, *pidi* (espagnol *pedir*) remplace *maña*, *bin* (espagnol *venir*) remplace *shamu*), mais le verbe est conjugué « à la quichua » et l'ordre des mots est quichua.

Derrière la « media lengua », « halfway between Quichua and Spanish » pour reprendre le titre de l'article de Muysken, il y a ici des locuteurs qui se trouvent à mi-chemin non pas seulement entre deux langues mais entre deux communautés, deux cultures, en voie d'assimilation sociale et linguistique. Mais il y a bien deux langues, ce qui n'est pas le cas de la genèse des créoles. Je ne sais pas si le turc azeri est sur la même voie, mais cet exemple nous montre que lorsque un phénomène atteint de telles proportions nous changeons de degré, d'échelle, pour entrer dans une situation typologiquement tout à fait différente.

Et du point de vue de la distinction que je vous ai proposée entre mixité comme situation ou comme résultat, on voit que nous sommes entre les deux avec d'une part une *situation*, la coexistence de l'espagnol et du quichua, et d'autre part un

résultat dont nous ne savons pas s'il est stable ou instable, la *media lengua*. C'est-à-dire qu'il y a dans cette situation un déséquilibre portant en germe de la diachronie, une évolution. Et la situation peut évoluer dans deux directions différentes :

-Soit le quichua disparaît au profit de la *media lengua*, et nous passons à une nouvelle situation qui met en coexistence l'espagnol et la *media lengua*, mais il ne s'agit alors que d'une évolution du quichua.

-Soit le quichua et l'espagnol disparaissent au profit de cette *media lengua*.

Et nous sommes bien sûr incapable de prévoir lequel de ces deux scénarios se réalisera, même si le second est improbable.

Il existe dans la littérature linguistique une autre langue « mixte », le mitchif, parlée dans le Manitoba, le long de la rivière Rouge, par des descendants de métis de trappeurs français et de femmes cree

Voici tout d'abord le début d'un petit conte dans cette forme linguistique, *Les trois ours*. Les éléments issus du français sont en bleu, ceux issus du cree sont en rouge :

Trwa lii n-oor
(Les trois ours)

Mafwee, kayaash il avee trwa lii n-oor. Li Paapaa, la Maaman ekwa li pchi
Ma foi, autrefois, il (y) avait trois les ours. Le papa, la maman et le petit

beebii, oohin lii n-oor. Keetahtawee en maten, la maaman awa li porij kiishisham.

bébé ces les ours. Une fois, un matin, la maman ce le gruaou faisait.

Li ootmiil kii- kiishisham ooma li manzhii, li breekfist.

Le gruaou passé - cuire ce le manger le petit déjeuner.

Kii- wiyashtaashoow maaman. Tut parii kii- ashtaw dan la tab.

passé - mettre - la - table maman. Tout prêt passé - mettre dans la table.

Trwa lii z-asyet plen li ootmiil. Aben, tut ashtaw, itweey

Trois les assiettes pleines le gruau. Et-bien, tout (est en) place (elle) dit,

li manzhii. Chii- patapiwak mweehchi ee- wii- miichishouchik...

le manger. Ils-se-sont-assis juste (prêts) pour-volitionnel-manger [...].

Et voici la traduction de ce texte en français courant :

« Ma foi, il y avait une fois trois ours. Le papa, la maman et le petit bébé, c'était les ours. Une fois, un matin, la maman préparait du gruau. Elle cuisait ce gruau pour manger, pour le petit-déjeuner. La maman a mis la table. Elle a tout mis sur la table. Trois assiettes pleines de gruau. Et bien, tout le manger est en place, dit-elle. Ils se sont assis, prêts pour manger [...]. »

En survolant ce texte on remarque qu'à part quelques rares emprunts lexicaux à l'anglais (ootmiil = hot meal, breekfist = breakfast) on a systématiquement des substantifs et des adjectifs d'origine française et des verbes cree. En fait la réalité est beaucoup plus complexe. Le Michif combine en effet des syntagmes nominaux français, avec une morphologie française, et des syntagmes verbaux cree, avec une morphologie cree. Comment faut-il classer cette forme ? S'agit-il d'une alternance codique systématique, syntagme (nominal) après syntagme (verbal) ? L'auteur de la présentation⁴ du conte ci-dessus insiste sur le fait que :

« Dans la création d'une langue mixte comme le mitchif, les locuteurs sont toujours des bilingues et

⁴

<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/index.shtml>

maîtrisent généralement les deux langues en présence. Contrairement au créole, cette langue mixte ne résulte pas d'un effort de la part d'un groupe à apprendre la «langue de l'Autre», mais plutôt du développement d'un nouvel idiome afin de se distancier de l'un et l'autre groupe. Pour les Métis, ils voulaient sensiblement se distancier tant des autochtones cris que des Blancs francophones »

Ce qui distinguerait le mitchif d'un créole serait donc à l'origine fonctionnel : fonction identitaire d'une côté, fonction véhiculaire de l'autre. Si les métis, locuteurs du français et du cree, ont adopté une troisième forme, c'est pour se distinguer, si les esclaves locuteurs de différentes langues africaines et confrontés au français ont « créé » des créoles, c'est pour se comprendre. Mais, dans les deux cas, nous avons à l'origine ce que j'ai appelé une « mixité comme situation » et à terme une « mixité comme résultat ». La situation de départ est nécessairement plurilingue (et au minimum bilingue), le résultat peut être monolingue. C'est-à-dire que nous sommes confrontés à la *résolution* de certaines situations plurilingues par un processus dynamique dont le moteur relève de différentes nécessités (se distinguer, se comprendre, mais il peut y en avoir d'autres), *résolution* qui peut déboucher sur des *résultats* (ou de nouvelles *situations*) divers :

-Une forme mixte, ou de contact, qui continue de coexister avec les formes d'origine (c'est le cas des pidgins, de la lingua franca, etc.), et ces situations sont instables.

-Une forme mixte, ou de contact, qui remplace les formes d'origine (ce serait le cas du mitchif).

-Une forme mixte, ou de contact, qui coexiste avec l'une des formes d'origine (ce serait le cas des créoles).

3. Quelques exemples de formes mixtes

Je voudrais maintenant aborder quelques exemples de formes linguistiques que l'on pourrait considérer comme des langues mixtes, et tout d'abord la *lingua franca*. Il s'agit à l'origine d'une langue composite utilisée en Méditerranée du XI^e ou XII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e, née des contacts entre les locuteurs de langues romanes (italien, provençal, espagnol...) et les locuteurs du turc, du grec, de l'arabe. Les croisés allant vers Jérusalem et les populations qu'ils rencontraient ont sans doute été les premières communautés à avoir des problèmes de communication. Plus tard le commerce portuaire, les échanges tout autour de la Méditerranée, ont posé les mêmes problèmes, et la solution construite dans la pratique des échanges fut donc une langue mixte, permettant des échanges minimum.

Bien sûr nous n'avons aucune trace orale de la *lingua franca*. Mais nous disposons de quelques témoignages

écrits qui nous donnent une idée de la façon dont elle fonctionnait. En voici trois :

1. La lingua franca au début du XVII^e siècle

"Mirar cane como hazer malato, mirar como mi estar barbero bono, y saber curar, si estar malato, y correr bono. Si cane dezir doler cabeça, tener febre no poder trabajar mi saber como curar, a Fé de Dios abrusar vivo; trabajar, no parlar que estar malato"

"Regarde, chien, comme tu fais le malade. Vois comme je suis un bon médecin et comme je sais soigner. Si tu es malade, tu courras bien. Chien, si tu dis que tu as mal à la tête, que tu as de la fièvre et que tu ne peux pas travailler, je sais comment te soigner, par la foi de Dieu je te brûle vif. Travaille, ne dis pas que tu es malade".

(Fr. Diego de Haedo, *Topografia e historia general de Argel*, Valladolid 1612)

Nous voyons dans ce premier texte que cette "langue franque" comprenait des mots d'origine italienne (*cane, curar, parlar, malato*), espagnole (*cabeça, hazer, barbero, saber, doler, trabajar*) ou mixte (*mira, correr*) et, surtout, que sa syntaxe était très simple. Les verbes par exemple sont tous à l'infinitif.

2. La lingua franca dans le *Bourgeois Gentilhomme* de Molière "*Si ti sabir ti responder, si non sabir tazir tazir , mi star Mufti, ti star ci? Non entender, tazir, tazir*" "Si tu sais, tu réponds, si tu ne sais pas tu te tais. Je suis mufti, tu es qui? Si tu ne comprends pas, tu te tais".

Les mêmes caractéristiques apparaissent dans la pièce de Molière où l'on note également un système simplifié de pronoms personnels (mi, ti, etc.). Un siècle plus tard, dans le texte de Goldoni, nous retrouvons les verbes toujours à l'infinitif mais le système des pronoms personnels semble s'être un peu enrichi (*io, me, mi*).

3. La lingua franca dans *L'impresario de Smyrne* de Goldoni (1761) "*Si voler andar Turchia, io ti mandar Constantinopoli*" "Si tu veux aller en Turquie, je t'enverrai à Constantinople" "*Star omo o star donna?*" "Tu es un homme ou une femme?" "*Andar diavolo! Seder presso di me! Non mi romper testa!*" "Va au diable! Assieds-toi près de moi! Ne me casse pas la tête!"

La lingua franca était donc une forme que personne n'avait comme langue maternelle, que l'on utilisait pour communiquer avec des étrangers, de la même façon que

des hommes d'affaire japonais et allemands utiliseront aujourd'hui l'anglais pour discuter un contrat. La différence est bien sûr que l'anglais est, lui, la langue maternelle de beaucoup de gens dans le monde. Mais, dans les deux cas, ces formes remplissent une fonction *véhiculaire* et non pas *identitaire*.

Le même type de situation va se produire lorsque les français vont occuper l'Algérie: deux groupes sociaux, trois langues (arabe, berbère, français) et un problème de communication. Une des solutions va être ici le *sabir*, forme dont le nom est roman (le verbe espagnol *saber*, "savoir", pour "savoir communiquer"), le lexique arabe, français ou espagnol et la syntaxe encore une fois simplifiée. Le général Faidherbe (1828-1889) qui commença sa carrière en Algérie nous en a laissé des exemples.

Le sabir selon Faidherbe "Moi meskine, toi donnar sordi" "Je suis pauvre, donne-moi de l'argent".
 "Sbanioul chapar bourrico, andar labrisou" "L'Espagnol a volé un âne, il ira en prison" "Quand moi gagner drahem, moi achetir moukère" "Quand j'aurai gagné de l'argent, j'achéterai une femme" Louis-Léon-César Faidherbe, "L'Alliance française pour la propagation de la langue française dans les colonies et les pays étrangers", in *Revue scientifique*, 3^o série, 7, 1884

Vous reconnaissez bien sûr dans ce textes des mots arabes, comme *meskine*, des mots espagnols comme *bourrico* qui vient de *borrico*, "âne", comme *andar* ("aller" et *moukère* (*mujer*, "femme"), etc.... Ajoutons que les formes *sbaniou* et *labrisou* sont le résultat d'interférences phonologiques entre français et arabe puisqu'il n'existe pas par exemple de p en arabe, et celui-ci est le plus souvent prononcé b dans les mots étrangers. Le sabir disparaîtra ensuite, laissant des traces dans le français populaire (*bourricot*, *moukère*, mais aussi *chaparder* qui vient de *chapar*). Mais on voit que son existence est liée aux mêmes conditions que celles qui ont poussé à la création de la lingua franca : encore une fois fonction véhiculaire.

Faidherbe signale à ce propos une chose intéressante, le fait que, "en se servant de ce langage, le troupier est persuadé qu'il parle arabe, et l'Arabe est persuadé qu'il parle français", ce qui pourrait constituer une autre définition de la langue « mixte » dans une situation nécessitant une forme véhiculaire : une tentative avortée d'appropriation de la langue de l'autre.

Et ceci me ramène à la question que j'ai citée au début, tirée de la présentation de ce colloque :

« Dans le contexte maghrébin, le code-switching constitue-t-il un cas d'alternance banal entre deux langues

ou un réel mouvement de bascule dont peut résulter un autre ensemble linguistique et identitaire ? »

J'ai dit que les deux langues évoquées dans cette phrase pouvaient être diverses, mais considérons qu'il s'agit du français et de l'arabe. Nous ne pouvons pas parler de **la** situation de coexistence entre ces deux langues mais **d'une succession** de situations différentes, avant et après l'indépendance, avant et après l'arabisation, etc., situations qui en outre n'ont pas la même signification selon qu'elles sont vues par des natifs arabophones ou francophones. Lorsqu'André Lanly par exemple écrit son ouvrage sur le français d'Afrique du Nord, il décrit un *résultat* qui constitue bien un « autre ensemble linguistique et identitaire ». Mais identitaire pour qui ? Pour les Français originaires d'Afrique du Nord, bien sûr, et cette forme aujourd'hui en voie de disparition en France est le support de différentes nostalgies ou de différents folklores chez des gens âgés ayant vécu en Tunisie, en Algérie ou au Maroc.

Ce que je veux dire, c'est qu'il n'y a pas un seul « ensemble linguistique et identitaire » issu du contexte maghrébin, mais plusieurs, qui se succèdent dans le temps. Je n'ai pas étudié la situation actuelle et les éventuelles formes mixtes à fonction identitaire qui peuvent se manifester, mais nous pouvons en revanche songer à des formes anciennes comme la Famille Hernandez, qui dans les années 1960 et 1970 a été un succès théâtral en

France, ou encore, plus loin dans le temps, le salaouetche de Paul Achard, les fables bônoises d'Edmond Brua et le Cagayous de Musette.

Prenons Cagayous, ce personnage inventé par Auguste Robinet, dit Musette (Alger 1862-1930). Dans les chroniques de Musette on trouve non seulement un témoignage sur la vie d'Alger, en particulier dans le quartier de Bab el Oued, mais encore une « langue », le « cagayous », en fait le français populaire d'Alger. Or ce parler a alimenté l'argot: c'est par son biais qu'un certain nombre de mots arabes sont passés en argot français (balek pour "attention", bessif pour "par force", fissa pour "vite", flous pour "argent", kif pour "plaisir", etc.), c'est aussi elle qui a créé un certain nombre de néologismes ensuite passés en argot (ballon pour grossesse, mater pour "surveiller", etc.). En voici un exemple, les judicieux conseils de Cagayous concernant la « castagne ».

Si vous savez pas comment y faut faire pour se battre ici, Alger, que tous y sont canailles et qui sait donner le coup de tête, moi je vous apprend.

Les nouveaux débarqués quand même y sont bien taillés, mastocs, costos et tout, toujours on se fait foutre des trempes par nous autres, pourquoi mieux nous connaissons.

Arégardez. Quand vous marchez dans une rue oùsqu'y a des fouraïnes qui cherchent des histoires tout le temps à ceuss-là qui sont propres, des patchos qui z'ont le chapeau en arrière, le tricot et le mouchoir, laissez qui vous cherchent dispute premier ou qui vous touchent exprès en

passant. Vous arrêtez et pis vous regardez çuila qu'il en veut, en dedans les yeux.

S'agit-il d'une langue mixte ? Je voudrais juste attirer votre attention sur un mot de cet extrait : fouraïne. Il semblerait que le terme, qui signifie « voyous », vienne de fouracho, pour four à chaux, une partie de Bab el Oued. Mais on peut voir dans fouraïne un pluriel arabe qui « viendrait » d'une forme fourano. Et ceci me fait penser au mot que nous utilisions dans mon enfance tunisienne pour « voyou », zoufri, qui lui aussi vient d'un mot français, les ouvriers, avec un trait phonologique arabe, /f/ pour /v/.

S'il y a bien là, au contraire de la lingua franca ou du sabir, une forme identitaire et non plus véhiculaire, vous voyez qu'elle concerne essentiellement les pieds noirs. Mais nous assistons aujourd'hui en France à la résurgence de certaines formes de ce français d'Afrique du Nord à la fois dans certaines régions (à Marseille) et de façon plus large dans le langage des jeunes des banlieues et des cités. Je vais juste vous en donner deux ou trois exemples, pour que vous compreniez de quoi je parle. A côté de tendances différentes, comme l'utilisation du verlan dans les banlieues parisiennes et l'utilisation de formes d'origine provençale à Marseille, on note aujourd'hui l'émergence forte de mots ou d'expression venus précisément du français d'Afrique du Nord.

-Le verbe *niquer* s'est largement répandu depuis une quinzaine d'années et a même donné son nom à un groupe de rap, *nique ta mère*.

-Le verbe *calculer* a pris, à Marseille d'abord puis dans l'ensemble de la France, le sens de « prendre en considération, respecter ». *Il ne m'a même pas calculé*, par exemple, ou encore *les keufs je les calcule pas...* Or vous savez qu'il existait en arabe classique deux verbes, l'un, **hasaba**, signifiant « compter, calculer », et l'autre, **hasiba**, signifiant « estimer, croire ». Mais la différence entre les deux, l'opposition i/a, a été perdue en arabe algérien où un seul verbe a pris les deux sens, compter aussi bien qu'estimer ou respecter et, par un phénomène de calque, le verbe calculer a pris, en français local les deux sens, avant de ressortir en France quarante ans plus tard dans le parler des jeunes des banlieues.

-Il en va de même du mot *kif*, qui était utilisé en français d'Afrique du Nord à la fois avec le sens de « haschich » et avec celui de plaisir : « quel kif ! », « le kif ! », etc.... Or le terme a été repris avec ce dernier sens, qui s'est élargi pour signifier également « aimer », et a donné naissance au verbe kiffer : « je la kiffe », « c'est kiffant », etc.

Ce parler, dont je n'ai donné que quelques exemples lexicaux (il a également des particularités phonétiques intéressantes) a évidemment une fonction identitaire forte,

mais ce qui est remarquable est qu'il n'exprime plus l'identité du même groupe social. Le français d'Afrique du Nord, connotant jadis l'identité des pieds noirs, est d'une certaine façon en train de ressurgir en France, avec certes des modifications formelles, pour connoter l'identité de jeunes Français dont les parents ou les grands-parents sont d'origine maghrébine et non plus pied noir. On peut voir dans cette séquence une ironie de l'histoire, mais il faut surtout y voir le fait que la même *situation*, la coexistence de deux langues, tend à produire le même *résultat*, alors que cette situation s'est déplacée dans l'espace, du Sud vers le Nord. Du même coup les acteurs ne sont plus les mêmes : pieds noirs au Sud, fils de migrants au Nord.

J'ai donc évoqué des formes mixtes qui se sont succédées, une forme véhiculaire méditerranéenne tout d'abord, la lingua franca, puis une forme véhiculaire algérienne, le sabir, puis un certain nombre de formes identitaires des Français d'Afrique du Nord, cagayous, pataouète, etc...et enfin une forme identitaire des jeunes Français issus de la migration. On voit que d'un *point de vue fonctionnel* nous avons là une double évolution, passage d'une fonction véhiculaire à une fonction identitaire d'une part, entre le sabir et le français d'Afrique du Nord, changement d'identité d'autre part, entre le français d'Afrique du Nord et le français des cités, le groupe social « pied noirs » disparaissant et un nouveau groupe

apparaissant en France, celui des jeunes issus de la migration.

Du *point de vue formel*, ces parlars peuvent en partie être analysés à l'aide du concept d'acclimatation : le français s'est acclimaté en Afrique du Nord, et l'arabe est peut-être en train de s'acclimater en France. Sur ce point, la situation actuelle doit être étudiée, pour tenter de savoir si le résultat formel correspond à une nouvelle identité dans le Maghreb, et laquelle. Quant au concept de relexification que j'ai évoqué, il me paraît moins adapté à la notion de langue mixte telle que nous l'entendons ici, mais il reste bien sûr à étudier les choses de plus près.

Si vous me le permettez, je voudrais conclure, malgré le thème de ce colloque, le Maghreb, sur la situation de mon pays, la France. J'ai tout à l'heure parlé de *résolution* de situations plurilingues pouvant mener à différentes formes :

- Une forme mixte coexistant avec les formes d'origine.
- Une forme remplaçant les formes d'origine.
- Une forme mixte coexistant avec l'une des formes d'origine.

Et nous avons vu que ces formes pouvaient remplir différentes fonctions, en particulier les fonction véhiculaires ou identitaires. Or je viens peut-être de faire preuve d'optimisme en considérant le parler des banlieues comme une forme identitaire, coexistant avec les formes d'origine. Disons que c'est une intuition, et que je n'en ai aucune

preuve. Le problème est ici de savoir si ce parler des cités ou des banlieues en France aujourd'hui est amené à coexister avec les langues en présence comme symbole d'une classe d'âge socialement déterminée, ou s'il est amené à remplacer ces langues. Pour dire les choses simplement : ces jeunes vont-ils continuer à pratiquer ces formes (et vont-ils éventuellement les transmettre à leurs enfants) ou disposent-ils d'autres registres ? Et cette question a une extrême importance sociale et politique et concerne l'avenir de ces locuteurs. Dans un cas en effet les locuteurs dominant par ailleurs l'arabe (ou une autre langue) et le français, ils pratiquent un registre identitaire mais peuvent en pratiquer d'autres, dans l'autre cas il ne domine que ce registre, qui n'est plus identitaire mais véhiculaire. Si c'est la première situation qui s'avère, il n'y aurait pas d'obstacle linguistique à leur intégration en France (il y a, bien sûr, d'autres obstacles), si c'est la seconde, on risque à terme de se diriger vers un communautarisme, sur le modèle de la situation actuelle des Noirs américains. Vous voyez l'importance de l'enjeu, et vous comprenez qu'une recherche sur ces questions nous donnerait peut-être des directions pour une politique linguistique de l'intégration.